

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Référence : DL240A	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : E-Learning	Tarifs : Nous consulter
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------	----------------------------

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 01/01/2020 au 31/12/2020

OBJECTIFS

- Définir le champs d'application de RGPD

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement [cliquez ici !](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Un quiz permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Formateur(s) :

Maître Dubois-Vieuloup est avocate associée chez Choisez & Associés mais également formatrice pour l'Ifpass, intervenant tout particulièrement sur des thèmes liés à la l'assurance et à la conformité. Aussi à l'aise dans la conception et l'animation de formations à distance qu'en présence, Maître Dubois-Vieuloup a écrit de nombreuses formations digitales comme le droit du contrat d'assurance ou encore le RGPD.

Les plus de la formation :

L'assurance est un secteur particulièrement soumis à la réglementation. Parmi les grands textes venant le structurer, le Règlement Général de Protection des Données, le RGPD, entré en vigueur le 25 mai 2018, occupe une place toute particulière. En effet, l'objet de cette réglementation, la donnée personnelle, est au cœur de l'activité de tout assureur qui a besoin d'avoir une connaissance fine des caractéristiques du bien à garantir et de la situation de ses assurés lors de la souscription mais également au moment de la réalisation du sinistre.

Aussi, cette formation se présente comme une première occasion de découverte du RGPD et de sa mise en œuvre par les acteurs de l'assurance.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à nbenakli@ifpass.fr ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)
[PLANETE CSCA RH ici >>](#)

PROGRAMME

A. Règlement général sur la protection des données

1. Historique et présentation du RGPD
2. RGPD, qu'est-ce que c'est ?
3. Champ d'application du RGPD

Validation des acquis :

A l'issue du module de formation, un quiz est proposé, il faut recueillir au moins 80% de bonnes réponses pour valider le module de formation.

Validation DDA

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Fiche identité :

Le module de formation a été écrit et conçu en 2020. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle et est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
3. 1 quiz final

PUBLIC

Souscripteurs
Gestionnaires contrats et sinistres
Toute personne amenée à gérer des données clients

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr - 01 47 76 58 35) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.
Pour plus de renseignement contactez-nous !

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/07/2024 à 16:05